Image not found or type unknown

Solutions conjoint débiteur

Par **Skye71**, le **15/05/2023** à **09:16**

Bonjour,

je suis mariée sous le régime de la participation aux acquêts. Mon mari a une profession libérale et moi un travail d'employée modeste. Mon mari est systématiquement en retard pour payer ses impôts, il en résulte régulièrement une saisie sur mon salaire. Son activité lui appartient totalement . Il doit des sommes importantes que bien évidemment mon salaire ne pourra jamais combler. Pourquoi suis-je associée à ses dettes ? Quelles sont les solutions pour ne plus être associée à ses dettes ? Merci d'avance pour votre retour

Par **Visiteur**, le **15/05/2023** à **09:54**

Bonjour,

Vous êtes mariés donc solidaire du paiement des impôts. Ce n'est pas votre mari qui est en retard, c'est votre foyer. Vous pouvez aussi anticiper et payer en temps et en heure.

La solution radicale pour ne plus être solidaire du paiement des impôts du foyer est de divorcer.

Par **Skye71**, le **15/05/2023** à **10:45**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide et claire

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés